

Nos prestations d'hivernage:

Ce service, réservé prioritairement à nos clients, comprend:

1. La prise en charge du véhicule:

- formalités de dépôt / retrait de la plaque à la Blécherette (si désiré);
- plein d'essence et ajout d'un additif de conservation et nettoyage (injecteurs);
- petit parcours sur route et contrôle rapide de ton véhicule;
- dépose de la batterie et maintien en état de charge durant l'immobilisation du véhicule;
- stockage du véhicule dans un local abrité et sec;
- au printemps: contrôle avant la livraison (pression pneus, éclairage, niveau d'huile, etc.)

Pour ces travaux d'atelier, un forfait de Fr. 130.- net (+ fournitures) sera facturé.

Un lavage n'est pas compris. Sur demande nous pouvons évidemment effectuer un lavage complet et approfondi de ton véhicule (facturation selon temps passé).

2. L'entreposage du véhicule:

- Il s'agit d'un hivernage, donc d'un "stockage", généralement batterie déposée. Durant cette période, l'accès aux véhicules n'est pas possible.
- Assurance: ta moto est couverte par ta propre assurance. Même en cas de dépôt de la plaque, la casco partielle continue de couvrir ta moto (vol, incendie, dégâts de la nature, etc.).
- Le printemps venu, un délai d'environ 2 semaines est à prendre en compte pour récupérer ton véhicule. Nous devons planifier la manutention, la remise en place des batteries ainsi que le contrôle technique avant livraison. Nous sommes donc obligés de procéder par ordre d'arrivée des demandes et ne pouvons que difficilement gérer les urgences de dernière minute. Merci d'y penser à temps! Repousser un délai de livraison planifié (p.ex. en raison d'une mauvaise météo) n'est pas un problème. Le raccourcir peut devenir un problème!

Pour l'entreposage, un montant de Fr. 45.- par mois sera facturé.

Si tu souhaites bénéficier de notre service d'hivernage, merci de réserver ta place par téléphone ou par e-mail (places limitées). La moto pourra nous être apportée ultérieurement, à ta meilleure convenance.

Offre hivernale:

1. **Travaux d'atelier:**

Durant l'hiver nous cherchons du travail pour occuper nos mécaniciens. Nous t'incitons donc à faire effectuer certains travaux durant cette période très calme. Tout travail ayant pu être planifié pour se réaliser dans notre atelier

entre le 15 novembre et le 28 février,

bénéficiera d'un rabais de 15% sur les pneus, pièces & accessoires d'origine (Triumph ou Kawasaki) montés par nos mécaniciens. Les accessoires provenant d'autres fournisseurs = sur demande (selon les conditions que nous pouvons obtenir auprès des fournisseurs concernés).

Profite donc pour faire un service à venir ou nous faire monter un accessoire voire entreprendre une modification sur ta moto. Mettre à profit la pause hivernale pour faire les modifications souhaitées te permettra d'en profiter pleinement dès les beaux jours de retour!

2. **Transport de motos:**

Si ton véhicule est immobilisé et que tu ne peux/veux pas nous l'apporter, nous te proposons notre service de transport. Nous venons enlever ta moto à ton domicile et te la rapporter sitôt les travaux effectués. Nous pouvons également venir la chercher pour l'hiverner dans nos locaux.

Nous subventionnons ces transports et ne te facturons qu'une participation sous forme d'un forfait par trajet selon l'éloignement de ton domicile. Par trajet "aller" et/ou "retour" par la route, jusqu'à

10 km = Fr. 40.00	50 km = Fr. 60.00
25 km = Fr. 50.00	100 km = Fr. 75.00

Si les travaux réalisés totalisent plus de Fr. 1'200.-, le transport sera offert.

En cas d'intérêt, merci de t'annoncer avant la fin novembre auprès de notre responsable d'atelier de manière à nous permettre de planifier et regrouper nos déplacements. Nous fixerons nous-mêmes les dates d'enlèvement et de livraison, en fonction des tournées de notre fourgon.